

Faisons le point sur des réhabilitations très prometteuses

ENTRE LES RÉNOVATIONS DES RÉSIDENCES MOZART, LA MEUNERIE, 7-25 RUE DU MARÉCHAL LECLERC, OU ENCORE DE LA CRÈCHE DELACROIX, LE QUARTIER DU PONT VA CONNAÎTRE UNE PHYSIONOMIE ENCORE PLUS AGRÉABLE DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT.



Voici à quoi devrait ressembler la résidence Mozart après les travaux.



Résidence Mozart

Jusqu'à mai 2026, le bailleur BATIGERE HABITAT réhabilite la résidence qui compte 3 bâtiments regroupant 178 logements. Les travaux visent à améliorer la performance énergétique (en diminuant les charges des locataires) et le confort des résidents, en changeant par exemple les portes palières, en sécurisant le réseau électrique, en rénovant les salles d'eau et en traitant la cloison intérieure côté Pont. Pour ce chantier de grande envergure, souhaité depuis plusieurs années par la municipalité, soulignons l'importance des investissements consentis : plus de 11 millions d'euros. Le projet est soutenu par les fonds FEDER – Europe et Région IDF.

C'est sur la base des attentes des locataires et des demandes formulées par la Mairie que le programme de réhabilitation

a été conçu. La résidence Mozart, construite en 1984 sur les plans de l'architecte François Peron, présentait un besoin urgent de rénovation thermique, de mise aux normes et d'embellissement des façades.

L'image de cette résidence et la qualité de vie de ses occupants vont être changées par les travaux d'étanchéité des toitures et leur végétalisation, par la réfection de la ventilation, la restructuration des halls d'entrée ainsi que par la redéfinition paysagère de la cour intérieure...

Rappelons qu'il s'agit de logements de catégorie PLUS (financés par le Prêt Locatif à Usage Social, correspondant aux locations HLM, habitation à loyer modéré).